



MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA PROMOTION DES PME



Centre National de la Zone de Libre Échange  
CONTINENTAL AFRICAINE



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

**SECRETARIAT EXÉCUTIF DU CN-ZLECAF**

Cocody - Deux Plateaux / Carrefour Las Palmas • Tel: +225 27 22 59 98 05 / Cel: +225 07 78 29 18 10  
Site web: <https://www.cnzlecaf.gov.ci> • Email : [secretariat@cnzlecaf.gov.ci](mailto:secretariat@cnzlecaf.gov.ci)



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>03</b>
<b>PRÉSENTATION DU CN-ZLECAF</b> .....	<b>04</b>
<b>1. LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE DÉCISION (COD)</b> .....	<b>05</b>
<b>2. LE COMITÉ TECHNIQUE (CT)</b> .....	<b>05</b>
<b>3. LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF (SE)</b> .....	<b>05</b>
<b>ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE</b> .....	<b>06</b>
<b>1. AXE : APPROPRIATION NATIONALE DE L'ACCORD PAR LES PARTIES         PRENANTES</b> .....	<b>08</b>
<b>2. AXE : PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES         AU COMMERCE</b> .....	<b>21</b>
<b>3. AXE : DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES         SECTORIELLES COMMERCIALES OFFENSIVES</b> .....	<b>28</b>
<b>4. AXE : MISE À NIVEAU DES PRODUCTEURS ET DES PRODUITS</b> .....	<b>31</b>
<b>5. AXE : RATIONALISATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET         RÈGLEMENTAIRE DE PROMOTION DU COMMERCE ET APPLICATION         EFFECTIVE DES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR L'ACCORD</b> .....	<b>34</b>
<b>RÉUNIONS NATIONALES</b> .....	<b>36</b>
<b>LA CÔTE D'IVOIRE UN MODÈLE DE MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF</b> .....	<b>42</b>
<b>SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET</b> .....	<b>46</b>
<b>CHALLENGES ET RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>49</b>
<b>PERSPECTIVES</b> .....	<b>51</b>



## INTRODUCTION

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) est un espace commercial et économique qui couvre 54 États africains. Elle a été instituée le 21 mars 2018 par l'Accord portant création de la ZLECAf. Il s'agit du plus important accord commercial au monde depuis la création de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

À ce jour, 46 pays ont ratifié l'Accord pour devenir des États parties et faire de la ZLECAf une partie de leurs systèmes juridiques et institutionnels nationaux. Fort de la qualité des instruments juridiques qui la régissent, la ZLECAf est entrée dans sa phase opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Dans l'optique de tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et commercial, le Secrétariat Général de la ZLECAf a lancé le 7 octobre 2022, la phase I de « l'Initiative sur le Commerce Guidé (GTI) ». Cette initiative a permis à sept (7) États parties (Ghana, Rwanda, Cameroun, Kenya, Île Maurice, Egypte, Tanzanie), d'entamer des échanges commerciaux à des tarifs préférentiels.

C'est le lieu d'indiquer que la date de démarrage des échanges engage les États parties à procéder à la mise en œuvre de l'Accord suivant les points déjà conclus lors des négociations. Ce qui implique pour le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) en charge de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf en Côte d'Ivoire, la prise de décisions au niveau national pour permettre à chaque partie prenante de s'approprier l'Accord afin de faciliter son opérationnalisation et d'en tirer un meilleur profit. C'est donc à juste titre que le CN-ZLECAf a élaboré une stratégie nationale qui s'articule autour de six (6) axes qui sont :

- ✓ **Axe 1** : Une meilleure appropriation du contenu de l'Accord par tous les acteurs ;
- ✓ **Axe 2** : Une rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et une application effective des dispositions prévues par l'Accord ;
- ✓ **Axe 3** : Un renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et une amélioration de la compétitivité des filières ;
- ✓ **Axe 4** : Un développement et une mise en œuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives ;
- ✓ **Axe 5** : Une mise à niveau des producteurs et des produits ;
- ✓ **Axe 6** : Une promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce.

Au cours de l'exercice 2022, le CN-ZLECAf a exécuté son plan d'actions portant sur la mise en œuvre de quatre (4) axes de sa stratégie nationale. Le présent rapport a pour but de mettre en exergue les actions prioritaires menées par le Comité National de la ZLECAf pendant l'année 2022.



Le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine est un organe national créé par décret n° 2018-514 du 30 mai 2018, sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Il assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf en Côte d'Ivoire. Il sert aussi d'interface entre la Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine à Accra.

Ses missions sont de :

- ✓ Promouvoir l'Accord au niveau national;
- ✓ Contribuer à l'élaboration des stratégies nationales;
- ✓ Traiter les questions liées aux négociations et à la mise en œuvre de l'Accord;
- ✓ Contribuer au renforcement de l'expertise nationale sur la ZLECAf;
- ✓ Recueillir les propositions des acteurs nationaux en vue d'une meilleure participation à l'Accord;
- ✓ Faire des recommandations au Gouvernement sur les questions relatives à la mise en œuvre de l'Accord;
- ✓ Veiller à la mise en œuvre effective des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de l'Accord.

Le CN-ZLECAf est composé de 3 organes : le Conseil d'Orientation et de Décisions (COD), le Comité Technique (CT) et le Secrétariat Exécutif (SE).



## 1. LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE DÉCISIONS (COD)

Organe d'orientation et de décisions du CN-ZLECAf, le COD a pour rôle de délibérer sur toutes les décisions qui lui sont soumises par le Comité Technique et décide en dernier ressort. Cet organe est présidé par le Premier Ministre, chef du Gouvernement, Monsieur Patrick ACHI. Le COD est constitué de plusieurs ministres et membres du Gouvernement ivoirien ainsi que des présidents de confédérations, fédérations et faitières du secteur privé.

## 2. LE COMITÉ TECHNIQUE (CT)

Présidé par le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, M. Souleymane DIARRASSOUBA, le Comité Technique est l'organe de coordination technique du CN-ZLECAf. Il a pour mission principale d'appuyer les experts et les négociateurs ivoiriens de la ZLECAf en conduisant les réflexions sur les problématiques liées à la mise en œuvre de l'Accord.

## 3. LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

Il est l'organe de gestion technique, administrative et financière du CN-ZLECAf. Il est chargé de produire un rapport périodique des activités du CN-ZLECAf, d'élaborer et mettre en œuvre le plan d'actions annuel et le budget y afférent, de vulgariser par tout moyen les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord, de coordonner les activités des Groupes Techniques de Travail (GTT) et de préparer les dossiers techniques des réunions du COD et du CT.





# ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine  
Côte d'Ivoire

Le tableau ci-dessous illustre l'état de déploiement de chaque Axe en tenant compte des objectifs et cibles visés.

AXES STRATÉGIQUES	OBJECTIFS	CIBLES	STATUT
L'appropriation nationale de l'Accord de la ZLECAf par les parties prenantes	Garantir aux parties prenantes nationales une bonne maîtrise de l'accord et les emmener à se l'approprier afin de tirer le maximum de bénéfice.	Le secteur privé, l'administration publique et parapublique	En cours d'exécution depuis 2020.
La promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce.	Développer les initiatives publiques d'amélioration de l'accès au financement des femmes et des jeunes ; Renforcer les organisations et association de femmes et des jeunes en particulier Aider à la formalisation des activités informelles.	Les femmes Les jeunes	En cours d'exécution depuis 2021
Le développement et la mise en œuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives	Promouvoir le label et la destination Côte d'Ivoire ; Encourager le développement des échanges commerciaux avec les pays africains; Promouvoir l'information commerciale auprès des commerçants et leur fournir l'assistance nécessaire.	les Industriels (y compris les PME / TPE), les primo exportateurs.	En cours de déploiement avec l'appui de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) depuis 2021
La rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et application effective des dispositions prévues par l'accord	Garantir la coordination des activités de la ZLECAf avec les instances nationales et communautaires et aussi une meilleure représentativité du secteur privé dans le CN-ZLECAf.	Secteur privé, PME/TPE.	En cours d'exécution depuis 2022
Le renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et l'amélioration de la compétitivité des filières	Renforcer entre autres le cadre de référence des stratégies publiques et la compétitivité des filières.	Secteur privé, PME/TPE	En cours d'exécution depuis 2022.
La mise à niveau des producteurs (en particulier les TPE/ PME/ PMI) et des produits	Professionaliser davantage les groupements d'acteurs ; Responsabiliser davantage les faitières dans les stratégies de mise à niveau des opérateurs économiques à l'endroit des PME/TPE/ PMI.	Secteur privé, PME/TPE/ PMI	En cours d'exécution à travers des activités spécifiques de renforcement des capacités

# ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

**Axe : Appropriation nationale de l'Accord par les parties prenantes**

Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine

Côte d'Ivoire

## TOURNÉES NATIONALES D'APPROPRIATION DE L'ACCORD

Elles avaient pour objectifs principaux de :

- ✓ Présenter l'Accord, ses annexes et protocoles, les opportunités, enjeux et défis à l'Administration publique et parapublique;
- ✓ Créer des Ambassadeurs de la ZLECAf.
- ✓ Relever le niveau de compréhension des acteurs nationaux et recueillir leurs avis et besoins ;
- ✓ Créer une synergie d'actions et de compréhension entre le CN- ZLECAf et les différents acteurs nationaux pour une mise en oeuvre optimale de l'Accord.

En vue de poursuivre la dynamique de promotion de l'Accord de la ZLECAf auprès des parties prenantes et ce conformément à son plan d'action au titre de l'année 2022, le CN-ZLECAf a entrepris des tournées de sensibilisations et d'informations sur la ZLECAf au niveau national de janvier à décembre 2022. Les enjeux, opportunités et défis que présente l'Accord pour l'Afrique en général, et pour la Côte d'Ivoire en particulier, ont été mis en lumière au cours de ces différentes activités. Aussi faut-il souligner que les différentes cibles de ces tournées sont :

### Secteur Public

Les administrations publiques et parapubliques impliquées dans la chaîne du commerce

### Secteur Privé

Organisations faitières regroupant les opérateurs économiques (PME/ PMI, SA, agriculteurs, commerçants,

Le CN-ZLECAf fait de l'axe I une priorité, car en dépit de toutes les initiatives de vulgarisation de l'Accord entreprises, il reste méconnu par certaines parties prenantes, alors que sa mise en oeuvre efficace nécessite une connaissance de son contenu. De ce fait, le CN-ZLECAf a intensifié la sensibilisation des acteurs au plan national sur les enjeux, opportunités et défis que présente l'Accord. Par ces actions de proximité, le Comité Nationale de la ZLECAf veille à mettre à la disposition des structures le recueil des textes d'une part, afin d'amener l'administration publique à s'appropriier l'Accord et d'autre part, à accompagner les entrepreneurs et montrer au secteur privé son rôle régalien dans la réussite de ce projet continental de l'Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons.

# TOURNÉE NATIONALE D'APPROPRIATION DE L'ACCORD DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La diplomatie économique est l'un des principaux instruments de l'action extérieure de la Côte d'Ivoire et vise à encourager l'internationalisation des entreprises ivoiriennes et attirer des investissements étrangers productifs en vue de créer des activités et des emplois.

Son rôle consiste donc à contribuer, aux côtés des autres instances officielles, d'une part, au renforcement et à la consolidation d'une économie ouverte compétitive afin d'accroître les exportations, les investissements étrangers et le tourisme, et d'autre part à l'amélioration de l'accès au financement.

À l'égard de sa mission et dans la continuité de la promotion de l'Accord, une équipe du Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine s'est rendue le 23 mars 2022, dans les locaux de la Direction Générale de la Diplomatie Économique du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora, afin de présenter les différentes opportunités de l'Accord de la ZLECAf, les enjeux et défis pour la Côte d'Ivoire mais aussi l'état de sa mise en œuvre tant au niveau national que continental.

Cette communication fort appréciée, a suscité des interrogations relatives au bilan de l'opérationnalisation, aux mesures prises afin d'assurer un succès de cet Accord, à la question de la monnaie commune et des appréhensions inhérentes à l'incapacité de certains champions nationaux à s'exporter, mais surtout à l'échec cuisant qu'a connu, entre autres, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Au-delà de toutes ces préoccupations, il convient de retenir que la Côte d'Ivoire, à l'instar des autres Etats, demeure consciente des défis à relever. Cette zone a la capacité d'accroître les possibilités d'emplois et des revenus, ce qui contribue à élargir les perspectives de tous les africains.

Néanmoins, la réussite de sa mise en œuvre sera primordiale et il conviendra pour cette vision panafricaine, de fédérer les actions de toutes les parties prenantes. C'est dans cette optique que la diplomatie économique travail en synergie avec le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf en vue de collecter des informations pour l'élaboration de « fiches pays » en faveur d'une conquête des marchés extérieurs.

S'inscrivant dans la même dynamique, la Direction Générale de la Diplomatie Economique s'est engagée à créer un cadre formel de collaboration et à élargir le cadre de concertation diplomatie économique/secteur privé, avec le CN-ZLECAf.

Ces différentes volontés exprimées ont ainsi permis d'identifier des projets communs visant à renforcer la présence commerciale de la Côte d'Ivoire dans les autres pays Africains et à attirer des investisseurs.



Après la diplomatie, des séances de sensibilisations et d'informations sur la ZLECAf ont eu lieu au Ministère du Plan et du Développement ainsi qu'au Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant avec pour objectif de promouvoir l'Accord dans ces administrations publiques.



## L'ACCORD DE LA ZLECAf PRÉSENTÉ À CINQ (5) POSTES FRONTALIERS DE CÔTE D'IVOIRE

Le poste frontalier est un lieu de passage surveillé permettant le franchissement d'une frontière séparant deux pays. A cet effet, des installations sont établies à l'entrée ou à la sortie du territoire douanier par les Douanes, les forces de l'ordre et autres pour des raisons économiques, sécuritaires, sanitaires etc...

De ce fait, il ne saurait avoir une Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, pleine d'ambitions et porteuse d'espoirs pour les populations africaines, sans le concours et l'implication des acteurs de ces postes. C'est à juste titre que le CN-ZLECAf a inscrit, au titre de ses actions prioritaires pour l'année 2022, des tournées de sensibilisation à six postes frontaliers. Initiées par le CN-ZLECAf, en collaboration avec la Commission Nationale des Frontières de la Côte d'Ivoire (CNFCI), à l'intention des forces de l'ordre, des services de douanes, gendarmerie, police, eaux et forêts et des entités privées, ces tournées visaient à vulgariser les instruments juridiques de l'Accord de la ZLECAf à l'effet de créer une collaboration nécessaire et une implication des acteurs des postes frontaliers dans sa mise en œuvre.

Ces derniers ont été instruits sur l'historique de la ZLECAf, ses objectifs généraux, ses instruments de mise en œuvre et l'état des lieux depuis la ratification de l'accord, l'engagement du gouvernement et les missions du CN-ZLECAf. Les experts de la ZLECAf ont parcouru en 2022, cinq localités à savoir, Noé le 19 août, Pogo / Laleraba le 30 août, Gbeleban le 02 septembre et Prolo le 13 septembre sur les six postes frontaliers prévus pour cette activité. Il convient de noter que toutes ces étapes ont été présidées par le Corps préfectoral.

Avec l'espoir que le message de la ZLECAf, adressé aux deux cent trente agents (230) des postes frontières, donne les résultats escomptés pour le commerce et l'économie de notre pays. Il est utile de souligner que ces activités s'étendront à d'autres postes frontaliers et traiteront de thématiques variées.





## QUELQUES IMAGES DE LA TOURNÉE



OUANGOLODOUGOU



QUESTIONS/RÉPONSES



GBÉLÉBAN – ODIÉNNÉ



NOÉ



ANALYSES DES TEXTES



TABOU



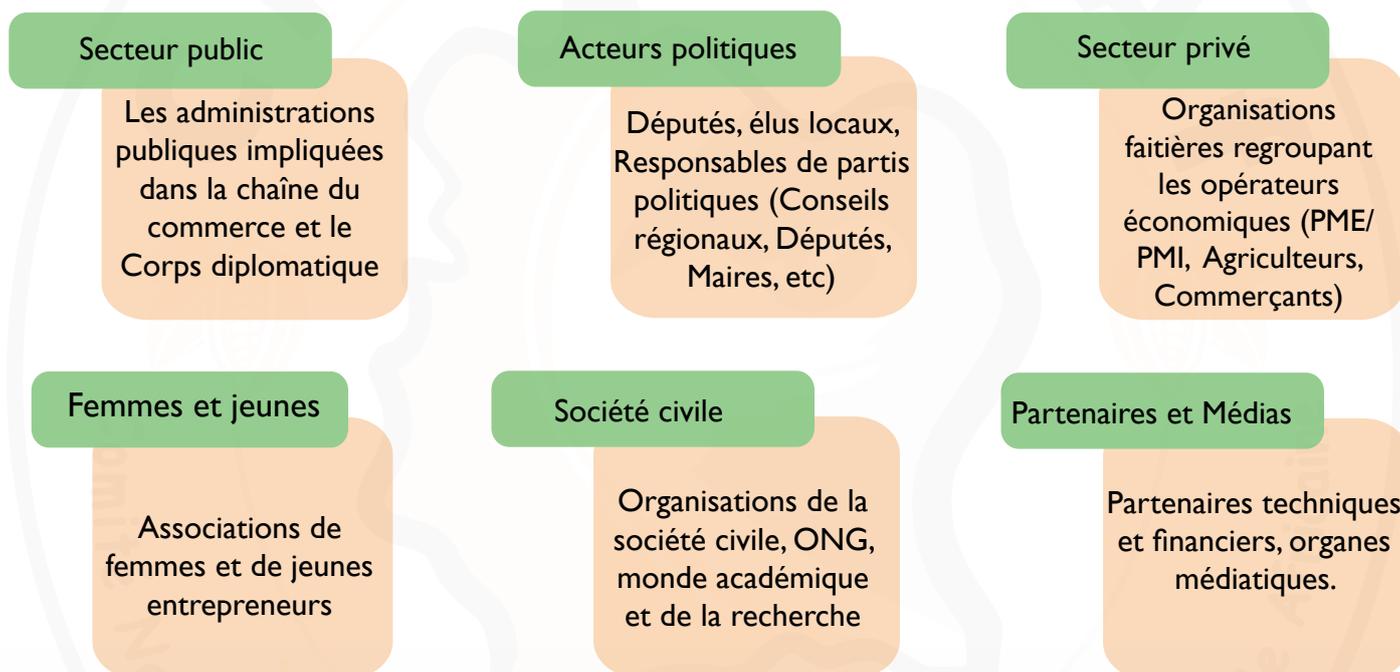
DISCUSSIONS DE GROUPE SUR LA ZLECAf

## LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Afin de renforcer la visibilité de ses actions, le CN-ZLECAf fait de la communication une priorité. Pour ce faire, il a mis en place une stratégie qui se décline en objectifs spécifiques de communication qui sont :

- ✓ Informer et sensibiliser tous les acteurs de l'économie et de la société sur l'Accord et son contenu ;
- ✓ Promouvoir les points clés de l'Accord, bénéfiques à chaque partie ;
- ✓ Inviter l'ensemble des parties prenantes à une forte implication et une appropriation totale de l'Accord de la ZLECAf.

Cette stratégie tient compte des cibles ci-dessous :



Le Comité National de la ZLECAf a mis en place une stratégie de communication digitale pour promouvoir l'Accord. Cette stratégie comprend la création d'un site internet dédié, qui est régulièrement actualisé avec des contenus photos, vidéos et documents sur la ZLECAf. Le Comité a également créé des comptes et des pages officielles sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube) pour relayer des informations pertinentes selon un calendrier et une ligne éditoriale définie.

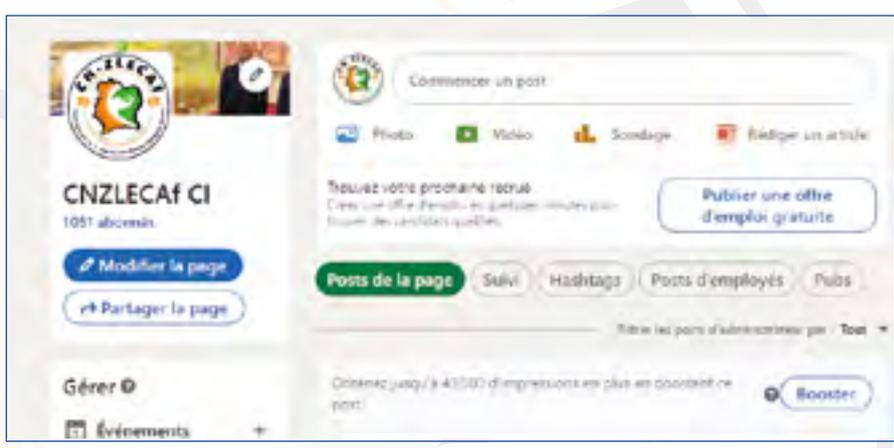
En plus de ces canaux de communication, le Comité a publié des informations sur des plateformes en ligne telles que Abidjan.net. En 2022, la communication digitale via Abidjan.net a permis d'informer 2 497 personnes, selon les statistiques reçues. Grâce à cette stratégie de communication digitale efficace, le Comité National de la ZLECAf peut diffuser des informations importantes sur l'Accord de manière rapide et ciblée, tout en atteignant un public plus large.



Nombre d'abonnés : 19



Nombre d'abonnés:292



Nombre d'abonnés : 1051



Nombre d'abonnés : 2914

Pour renforcer la communication sur ses missions, le Comité National, à travers la production de contenus audiovisuels (films institutionnels, capsules vidéos ...), a déployé une campagne institutionnelle prenant en compte une communication par le biais des médias de masse tels que la télévision, la radio, la presse et internet. Une communication hors média est également prise en compte, il s'agit entre autres du marketing direct, de la participation à des événements en rapport avec le commerce et la ZLECAf ainsi que la production de support de communication.



## L'AFTERWORK DES BLOGUEURS SUR LA ZLECAf

Le CN-ZLECAf a organisé un afterwork dédié aux Blogueurs de Côte d'Ivoire, le 18 août 2022 au Movenpick Hôtel Abidjan. Cet événement avait pour objectif principal de leur présenter l'Accord de la ZLECAf et de les inciter à assurer un relais d'informations au profit des parties prenantes concernées. Cette activité a rassemblé environ cinquante (50) blogueurs de l'Union Nationale des Blogueurs de Côte d'Ivoire (UNBCI) et de l'Association des blogueurs de Côte d'Ivoire (ABCI) ainsi que des influenceurs. Un panel de discussions a été animé par des entrepreneurs, sous le thème : « Quelle contribution du digital pour une meilleure mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf ». Ce cadre d'échanges a permis aux représentants des différentes associations de blogueurs de réitérer leurs engagements à accompagner le Comité dans la promotion et la vulgarisation de l'Accord auprès des parties prenantes.

Ce sont plus de 14 articles et contenus photos et vidéos qui ont été relayés sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Tiktok) à l'intention des parties prenantes, pendant et après l'afterwork. Plus de 16 000 personnes ont été impactées par la contribution des blogueurs sur les réseaux sociaux. 13 062 personnes ont réagi via le réseau TikTok, à la suite du partage d'une vidéo sur les missions du Secrétariat Exécutif.

L'une des recommandations majeures de l'activité, était la création d'un noyau d'ambassadeurs « ZLECAf » composé d'influenceurs et de blogueurs pour accroître la visibilité du CN-ZLECAf et appuyer sa stratégie de communication.



## LA NEWSLETTER, ONE MARKET



ONE MARKET est un bulletin d'informations conçu par le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF, à l'effet de communiquer sur la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAF au niveau national et continental, à l'endroit des acteurs du commerce. Il contient plusieurs rubriques :

**Focus** met l'accent sur une information importante de l'actualité relative à la ZLECAF. L'article sur la Foire Intra-Africaine (IATF), qui sera organisée en Côte d'Ivoire en novembre 2023, est au cœur du dernier numéro de la newsletter.

**Agenda**, est une rubrique qui affiche par ordre chronologique les activités à venir de la ZLECAF au niveau national et continental.

**Panorama** qui résume l'ensemble des différentes activités menées par le CN-ZLECAF (activités ayant nécessité une interaction sur tout le continent). Chaque activité sera détaillée sous forme d'article pour une compréhension générale).

**Valeur ajoutée**, une lucarne qui consistera à mener un entretien avec les parties prenantes de la mise en œuvre de l'Accord en Côte d'Ivoire afin de recueillir leur point de vue sur l'implémentation de l'Accord dans leurs différents ministères, structures ou plateformes. Cette rubrique nous permettra de comprendre le réel impact de la ZLECAF sur le tissu économique et social ivoirien ainsi que les défis à relever propre à chacun.

**Oridjidji** qui permet de mettre en lumière nos champions nationaux par les produits ivoiriens originaux qu'ils commercialisent. Elle servira aussi de tribune de promotion de produits novateurs, made in Africa.

La distribution du bulletin d'informations se fait par mailing ou par courrier. Il est destiné à l'administration publique, aux acteurs du secteur privé ivoirien (les faitières regroupant les opérateurs de tous les segments de l'activité économique : PME/PMI, grandes entreprises, agriculteurs, commerçants, professions libérales, les organisations de la société civile) et le grand public en général.



## ACTIVITES EVENEMENTIELLES

Le CN-ZLECAf a participé à des activités dont les thématiques étaient en rapport avec la ZLECAf, dans le but de vulgariser l'Accord auprès des parties prenantes. Au nombre de ces activités l'on peut citer à titre d'exemples :

✓ La première édition du forum des femmes de l'Association Women in Logistics and Transport Côte d'Ivoire (WILAT CI). Ce forum s'est tenu le 23 Avril 2022 à Abidjan. Il avait pour thème principal : « La ZLECAf et les femmes entrepreneurs en Côte D'Ivoire : Quelles attentes ? ». Étaient réunies à cette activité environ 125 femmes du domaine de la logistique et du transport en Côte d'Ivoire.

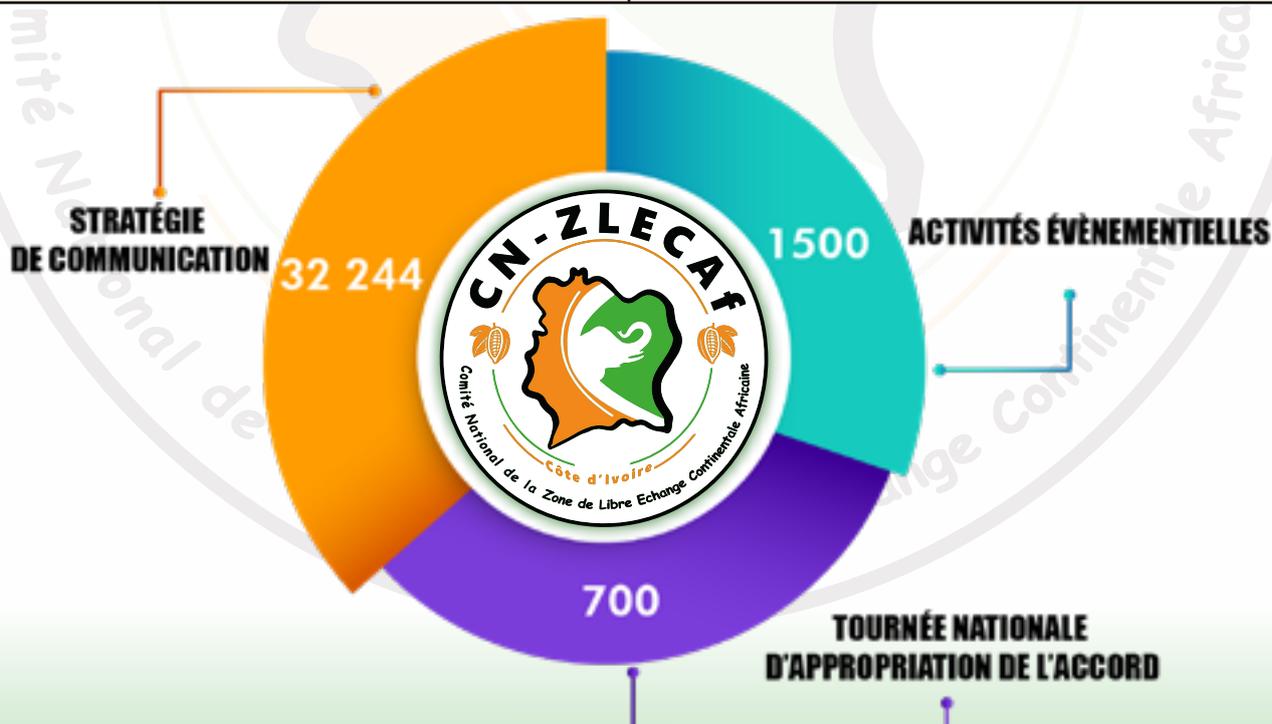
✓ La Conférence inaugurale de la ZLECAf organisée par DELOITTE CÔTE D'IVOIRE le 9 novembre 2022. Cette activité a réuni environ 50 acteurs du secteur privé et opérateurs économiques. Elle avait pour thème principal : « ZLECAf, entre opportunités et défis. Êtes-vous prêts ? ». La conférence visait à informer le secteur privé ivoirien et les acteurs économiques sur les enjeux et opportunités de la ZLECAf. Ce fut également l'occasion d'encourager le secteur privé à être plus compétitif afin de tirer profit de la ZLECAf.

A ces activités suscitées, on peut énumérer la première édition de « industrie festival », le forum PME Leaders et Stratèges, le salon international pour l'autonomisation et l'Innovation Féminine (SAPAIF)...



Ci-dessous une estimation du nombre de personnes informées:

Activités	Nombre de personnes informées
Tournée nationale d'appropriation de l'Accord	700
Stratégie de communication	32 244
Activités évènementielles	1500



# ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

**Axe : Promotion de la participation des femmes et  
des jeunes au commerce**

Comité

National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine

Côte d'Ivoire



La mise en œuvre intégrale de la ZLECAf contribuera à la transformation structurelle de l'Afrique et permettra de refaçonner les marchés et les économies du continent. Cependant, quelques soient les fondements solides des objectifs de la ZLECAf, ils resteront hors d'atteinte si les acteurs ne sont pas en mesure de tirer pleinement profit des possibilités qu'offre l'Accord en termes d'échanges et d'investissements. Il est donc essentiel que certains des acteurs clés que sont les femmes et les jeunes participent efficacement au processus de mise en œuvre, et qu'ils soient inclus et profitent des avantages de l'évolution de ce marché unique. L'Accord est donc porteur d'espoirs pour la jeunesse africaine qui représente 60% de la population, et pour les femmes qui occupent une place centrale dans le commerce transfrontalier, tant elles sont incontournables dans les activités de transformation, de conservation et de commercialisation de produits.



## CONSULTATION NATIONALE DES FEMMES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZLECAf

L'intégration des priorités des femmes commerçantes au nouveau protocole de la ZLECAf qui leur est dédié, à savoir le Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce, à amener le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) à conduire des consultations sur le plan national pour recueillir leurs besoins et de faire des recommandations afin de les inclure dans le protocole en cours de négociation.

C'est dans ce contexte que fut organisée la 2ème consultation nationale des femmes dans le commerce transfrontalier dans le cadre de la ZLECAf à l'intention des femmes exportatrices. Cette activité a été organisée par le CN-ZLECAf avec l'appui technique de la GIZ le 24 août 2022, à l'hôtel Eléphant de Bouaké. Son objectif était spécifiquement d'organiser des échanges avec les femmes commerçantes afin de faire un diagnostic participatif de leurs besoins et élaborer des propositions de mesures d'accompagnement dans leurs activités commerciales transfrontalières.

Etait réunies à cette consultation environ 60 femmes commerçantes appartenant à des associations de femmes, ou travaillant à leur propre compte en tant qu'entrepreneures.

La consultation s'est faite via une approche participative construite autour de la collecte de données essentiellement qualitatives. Ces données de première main ont été produites sur la base d'entretiens, essentiellement des focus group.

Des présentations, des échanges et des travaux de groupes qui ont constitué les grands points de l'activité, ont permis de ressortir des défis mais aussi des recommandations pour permettre aux femmes d'améliorer leurs activités, connaître la ZLECAf, et de bénéficier des opportunités qu'elle leur offre. Au titre des recommandations, on peut noter la mise en place de mécanismes pour renforcer la sensibilisation aux opportunités dans la ZLECAf, l'amélioration de l'accès à l'information, aux connaissances et à la formation, la mise en œuvre d'actions de soutien pour l'accès aux opportunités de marché de la ZLECAf, l'amélioration de l'accès aux ressources et services financiers, l'élaboration de mesures de lutte contre les discriminations dans les processus d'exportation envers les femmes etc.

Il résulte des activités de Bouaké que les femmes sont présentes dans plusieurs secteurs du commerce transfrontalier. Leurs activités commerciales se font par associations ou par des entreprises individuelles. Mais, quelle que soit la forme de leurs entreprises, les commerçantes sont confrontées aux mêmes problèmes.



## CONSULTATION DES JEUNES DANS LE COMMERCE DANS LE CADRE DE LA ZLECAf

En dehors de la consultation nationale des femmes, le CN-ZLECAf avec l'appui technique de la GIZ a organisé une consultation nationale des jeunes. Cette activité relative à l'appui à la promotion de la participation des jeunes au commerce dans le cadre de la ZLECAf, a eu lieu le vendredi 18 novembre 2022 à Azalai hôtel Abidjan Marcory.

Il s'est agi de recueillir les besoins, préoccupations et recommandations des jeunes en vue de les inclure dans le nouveau protocole des femmes et des jeunes dans le commerce en cours de négociation. En outre, cette activité fut une opportunité pour environ 58 jeunes engagés dans le commerce transfrontalier, d'avoir la connaissance de l'Accord de la ZLECAf.

La ZLECAf constitue pour ces jeunes entrepreneurs une réelle opportunité pour leurs activités commerciales, bien que la conquête des marchés internationaux comporte de nombreux défis à surmonter.

Pour une meilleure participation des jeunes entrepreneurs à la ZLECAf, il est impératif que les contraintes internes auxquelles ils font face soient levées. Ce sont entre autres :

- ✓ L'accès aux financements ;
- ✓ L'instabilité des structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs ;
- ✓ La pression fiscale et la corruption,
- ✓ Les problèmes de Certification des produits locaux dus aux coûts élevés de mise en normes des produits



## ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FEMMES SUR L'EXPORTATION DANS LA ZLECAf

L'assurance de la promesse d'autonomisation faite aux femmes et les défis auxquels elles sont confrontées sont censés trouver des solutions dans le nouveau Protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf). Ainsi, le CN-ZLECAf a organisé un atelier de renforcement des capacités à l'intention de 50 femmes de l'Association « Diabo ville émergente » sur la thématique « l'exportation dans la ZLECAf », le 25 Aout 2022 à Diabo.

L'objectif de l'atelier était de renforcer les capacités des femmes productrices, transformatrices et commerçantes membres de ladite association sur les questions relatives à la connaissance des procédures d'exportation et sur les techniques de vente dans le cadre de la ZLECAf, afin qu'elles puissent s'approprier les enjeux et les opportunités qu'offre l'Accord.

L'activité a consisté en des présentations, des échanges pendant lesquels les femmes ont été formées sur la procédure d'exportation, les exigences règlementaires juridiques, financières et logistiques, les techniques de vente à l'exportation et la mobilisation des ressources en interne et en externe.

Par ailleurs, trois sites importants de l'Association que sont le barrage de Diabo, les bas-fonds de Botro et l'usine de transformation USIFEM-CI ont été visités, par l'équipe du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf sous la conduite de la présidente de l'Association, Madame Rébecca YAO.

Désormais, grâce à l'expertise de la ZLECAf, ces femmes issues de milieu rural ont quelques notions leur permettant d'améliorer leur efficacité dans la vente à l'exportation, et ont connaissance des opportunités à tirer de la ZLECAf pour leur autonomisation.



## LES FEMMES ET LES JEUNES EXPORTATEURS AU CŒUR DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAf

Le CN-ZLECAf multiplie les activités en vue d'assurer la vulgarisation de l'Accord au niveau national. A cet effet, il a organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), des ateliers de formation et de sensibilisation des femmes et des jeunes exportateurs sur la ZLECAf à Korhogo le 11 août et le 1er septembre 2022 à San-Pedro.

Ces ateliers visaient à présenter le contenu de l'Accord de la ZLECAf, dans une dynamique de sensibilisation et de formation des femmes et des jeunes exportateurs afin de favoriser une appropriation et interaction efficace avec les outils de la ZLECAf.

Durant ces activités, des présentations ont été faites sur les thèmes suivants : comprendre la ZLECAf, la CEDEAO et la ZLECAf, l'exportation dans la ZLECAf, le commerce électronique et le commerce transfrontalier, explorer les opportunités d'affaires dans la ZLECAf et les outils opérationnels dans la ZLECAf.

Ces ateliers ont enregistré la présence massive des femmes commerçantes appartenant soit à des associations ou des coopératives de femmes, des femmes et des jeunes entrepreneurs. Ils ont permis d'aboutir à : la compréhension de la structure et du contenu de l'Accord de la ZLECAf par les cibles, la connaissance des outils opérationnels, ainsi que des enjeux et opportunités de la ZLECAf, par les différents participants.

En outre, la volonté du gouvernement ivoirien à tirer le maximum de profit de ce projet est une aubaine pour les femmes et les jeunes exportateurs. De ce fait, la certification de leur produit ainsi que le respect des normes, gage d'une meilleure compétitivité, est un impératif pour les entreprises ivoiriennes. Au terme de ces ateliers, plusieurs recommandations ont été faites portant notamment sur : la nécessité de rechercher l'information commerciale, la certification des produits commercialisés dans une perspective d'exportation et l'intensification des campagnes d'information et de sensibilisation sur la ZLECAf.



Femmes et jeunes exportateurs dans le commerce  
KOROGHO



Femmes et jeunes exportateurs dans le commerce  
SAN PEDRO

## DEUXIEME EDITION DE LA JOURNEE UNIVERSITAIRE DE LA ZLECAF

Présenter l'Accord de la ZLECAf, ses enjeux et opportunités avec pour ambition de mieux préparer la jeunesse ivoirienne à se l'approprier afin d'en tirer pleinement profit, tel était l'objectif de la deuxième édition de la journée universitaire de la ZLECAf. Cette journée fut organisée le 21 décembre 2022, par le CN-ZLECAf en collaboration avec le Réseau Estudiantin pour la Valorisation de l'Intellect et du Leadership (REVILA - Côte d'Ivoire) et l'ONG Femmes au Cœur du Développement Africain (FCDA). Cette activité fut l'occasion de contribuer à la promotion de la ZLECAf auprès de 200 étudiants et jeunes entrepreneurs et de présenter des savoir-faires locaux.

Ladite journée a été marquée par des présentations sur l'Accord de la ZLECAf ainsi que des échanges et partages sur la thématique : « ZLECAf et transformation digitale : quelles opportunités pour l'emploi des jeunes ? ». Les participants ont été encouragés à s'informer davantage sur l'Accord, s'engager à sa vulgarisation et à contribuer à l'opérationnalisation de cette vision panafricaine qu'ont partagée nos pères fondateurs.

C'est le lieu de rappeler que le CN-ZLECAf planifie d'organiser d'autres journées universitaires dans les universités publiques et privées au niveau national à l'endroit des jeunes et entrepreneurs au cours de l'année 2023.





## **ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE**

**Axe : le développement et la mise en œuvre de  
stratégies sectorielles commerciales  
offensives**



## ATELIER SUR L'EXAMEN DU RAPPORT DES PRODUITS PRIORITAIRES

La Côte d'Ivoire envisage jouer un rôle d'impulseur de la dynamique en tant que pays ouvert et engagé sur la voie de l'intégration économique et commerciale telle que définie dans son PND 2021-2025. L'une des actions à mener pour parvenir à la réalisation de cette ambition est la mise en œuvre de la Stratégie nationale élaborée en 2019. Relativement à l'axe 4 de ladite stratégie, le CN ZLECAf, avec l'appui technique et financier de la Commission Economique des Nations Unis pour l'Afrique (CEA), a diligenté une étude sectorielle commerciale offensive sur les produits prioritaires de la Côte d'Ivoire dans cinq (5) sous-régions, à savoir la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb Arabe (UMA), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), la Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), et le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA). Supervisée par une équipe de cinq (5) consultants, experts de chaque région, l'objectif stratégique de cette étude est d'identifier les opportunités de marché pour les produits ivoiriens et de mettre à la disposition des exportateurs des informations concrètes sur les marchés potentiels d'Afrique en vue de les conquérir. Le planning général de cette étude obéit à cinq étapes qui sont :

- ✓ La réunion de lancement de l'étude ;
- ✓ L'atelier sur le cadrage,
- ✓ La structure des rapports et la synthèse des produits ivoiriens identifiés ;
- ✓ L'atelier de présentation des cinq (5) rapports préliminaires d'études des 5 marchés ;
- ✓ L'atelier de présentation du rapport consolidé et des 5 rapports sous régionaux ;
- ✓ Le séminaire de restitution des 6 rapports (un rapport consolidé et 5 rapports sous régionaux).

C'est dans ce contexte, que s'est tenu le mardi 29 novembre 2022 à Noom hôtel Abidjan plateau, de 8h00 à 15h00, l'atelier sur l'examen du rapport des produits prioritaires. Cet atelier constitue la phase 2 d'un planning de cinq étapes, et est consécutif à la réunion de l'examen du rapport de cadrage du 02 novembre 2022.

Rassemblant une cinquantaine de chefs d'entreprises de différents secteurs d'activités, au nombre desquels figuraient des institutions d'appui au commerce, les acteurs du secteur du transport, de la technologie et de l'information et des agros-transformateurs de produits comme l'anacarde, le café-cacao, le coton, les oléagineux, les épices, les fruits tropicaux, le beurre de karité.

Il visait à faire le diagnostic de certaines filières de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) et d'autres produits avec un grand potentiel d'exportation à l'effet de définir une liste de produits à forte demande dans les cinq Communautés Economiques d'Afrique (CER) pour conduire les travaux.

Au sujet des filières suggérées, on a le cacao, le café, les fruits tropicaux, la noix de cajou et dérivés (Anacarde), les produits du palmier et dérivés (Oléagineux), le caoutchouc et dérivés (Hévéa), le karité et dérivés, le manioc et dérivés, le coton -textile- Habillement, les TIC et le transport.

Quant à la liste de produits retenus, elle sera communiquée après le dépouillement des questionnaires soumis aux participants et acteurs intervenants dans le processus. Par ailleurs, cet atelier a été l'occasion de présenter aux participants le contexte, la méthodologie, la structure du rapport global et les résultats définitifs attendus de cette étude. Des résultats qui seront mis à la disposition du secteur privé ivoirien, des institutions d'appui au commerce et des faitières, avec des informations concrètes sur les marchés potentiels de l'Afrique en vue d'un meilleur positionnement dans le cadre de la ZLECAf.

On résume qu'au terme de cette activité, il est conseillé la prise en compte des produits dérivés de l'apiculture, car ils aident à lutter contre le changement climatique, contribuent à la sauvegarde de l'écosystème.



# ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

AXE : LA MISE À NIVEAU  
DES PRODUCTEURS ET DES PRODUITS



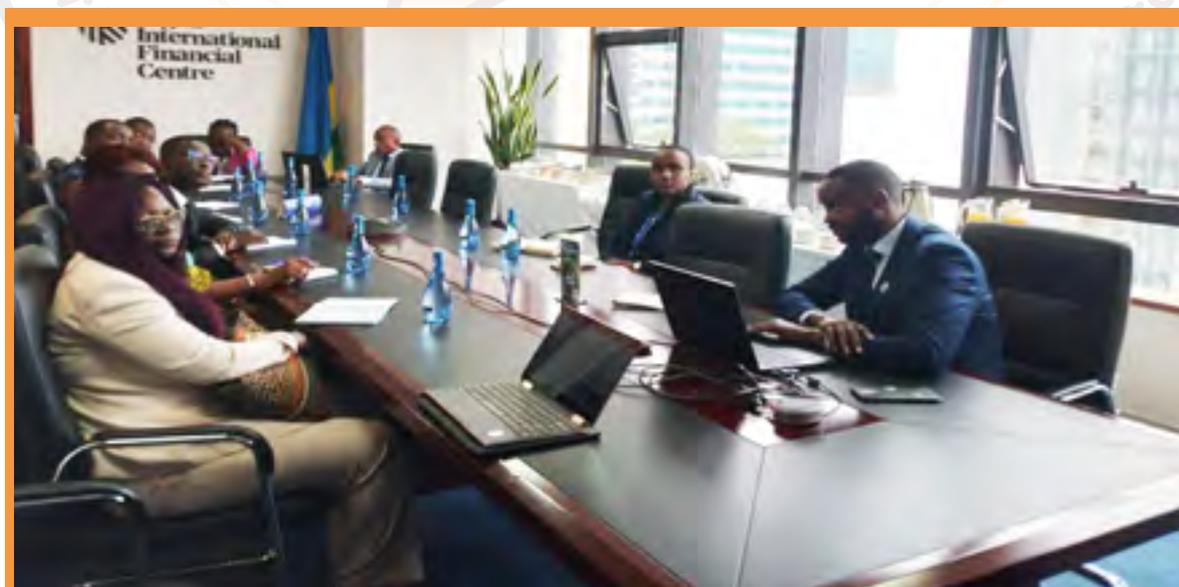
## VOYAGE D'ÉCHANGES DE LA DELEGATION IVOIRIENNE AU RWANDA

Le CN-ZLECAf en collaboration avec la GIZ a élaboré un programme d'échanges, conçu comme un processus interactif entre les acteurs des institutions d'appui au commerce et le secteur privé du Rwanda et de la Côte d'Ivoire. Un programme qui fait parti du plan opérationnel 2022 du projet d'appui à la ZLECAf par la GIZ.

C'est dans ce contexte qu'une délégation ivoirienne composée de huit membres issus des institutions d'appui au commerce et d'acteurs du secteur privé issus des filières cola, manioc et dérivés et de la filière épice a effectué un voyage d'échanges en terre Rwandaise. Ce voyage visait à recueillir et partager des informations relatives à l'impact de la mise en œuvre de l'Accord sur la promotion des exportations.

En outre, le voyage visait à impliquer davantage les institutions d'appui au commerce dans la réalisation des objectifs de la ZLECAf, en s'inspirant des bonnes pratiques rwandaises en la matière, auprès, d'agences de développement, d'investissement et du secteur privé. Durant 3 jours au Rwanda, les participants ont bénéficié d'un programme de partage d'expériences sur la promotion des échanges et les mécanismes à mettre en œuvre pour un accroissement du potentiel d'exportation dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf. On note que, pour favoriser un développement harmonieux, inclusif et durable de la Côte d'Ivoire, à l'instar des sentiers empruntés par le Rwanda, il est préconisé de prendre des mesures dans le sens de :

- ✓ Manifester une volonté politique forte en vue d'insuffler une dynamique de changements positifs aux travers des réformes disruptives pour impacter qualitativement le climat des affaires.
- ✓ Appuyer davantage les opérateurs économiques et le secteur privé, en renforçant le partenariat public-privé.
- ✓ Favoriser l'adoption de valeurs communes, de disciplines, de responsabilité collective et individuelle et la bonne gouvernance à tous les niveaux de la vie économique, sociale et administrative.





## ATELIER DE SENSIBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ SUR LES RÈGLES D'ORIGINE

Un atelier de formation et de sensibilisation sur les règles d'origine de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf) à l'endroit des entreprises du secteur privé a été organisé le 06 septembre 2022. Cet atelier visait à contribuer à la préparation du secteur privé à se conformer de manière convenable aux nouvelles exigences des règles d'origine de la ZLECAf. Cette activité fut enrichie par des présentations sur des modules tels que :

- ✓ L'aperçu de l'Accord, ses objectifs et l'architecture de la ZLECAf
- ✓ L'Accord de la ZLECAF, annexes et état de mise en œuvre
- ✓ Les règles d'origine, introduction et principes généraux
- ✓ Les règles d'origine-AfCFTA
- ✓ Comment le secteur privé peut tirer parti de la ZLECAF
- ✓ Le mécanisme de règlement des différends et des plaintes avec les douanes

Pour rappel, cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à la ZLECAf par la GIZ. Dans le même élan, un autre atelier sur les procédures à l'exportation, le marketing digital et le packaging a été organisé au bénéfice des institutions d'appui au commerce et aux PME. Notons que ces différentes activités ont rassemblé environ 110 participants.





## ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE

AXE : LA RATIONALISATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE DE PROMOTION DU COMMERCE ET APPLICATION EFFECTIVE DES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR L'ACCORD

Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine  
Côte d'Ivoire

Dans l'optique de permettre l'opérationnalisation de la ZLECAf en Côte d'Ivoire, des projets de décret et d'ordonnance ont été transmis au Ministère du budget pour l'élaboration de la législation nationale en vue du démarrage effectif des échanges commerciaux au plan national. La signature de ces projets de décret et d'ordonnance vise à accélérer le démantèlement des droits de douane et une mise en œuvre efficace de la ZLECAf en Côte d'Ivoire. De plus, cela contribuera à réaffirmer l'engagement de la Côte d'Ivoire dans le commerce intra-africain. Par ailleurs, il semble opportun de créer une harmonie des différentes stratégies nationales dont dispose la Côte d'Ivoire en termes d'engagements commerciaux. Rappelons que la Côte d'Ivoire dispose de différentes stratégies nationales pour tirer profit de ses engagements commerciaux au niveau international : la stratégie nationale APE, la stratégie nationale d'exportation, la stratégie nationale MCC, les stratégies nationales de mise en œuvre des engagements au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA. Il conviendrait de mettre en cohérence ces stratégies nationales avec la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf.





## RÉUNION DU GTT SUR LA POLITIQUE DE CONCURRENCE

En prélude à la cinquième réunion du Comité de la Politique de Concurrence qui a eu lieu du 30 mai au 2 juin 2022 à Accra, s'est tenue, le vendredi 27 mai 2022, à la salle de conférences de la Commission de la Concurrence, sise à Cocody, la première réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur la politique de concurrence. Cette réunion avait pour objectif d'informer les membres sur l'état des lieux de la politique nationale de la concurrence, d'examiner le protocole et de formuler les observations de la Côte d'Ivoire sur ledit protocole. Au titre des recommandations sur le projet de protocole sur la politique de concurrence en cours de négociation, on retient :

- ✓ Faire une distinction entre les pratiques anticoncurrentielles et la loi sur la protection du consommateur ;
- ✓ Prévoir des règlements et directives ;
- ✓ Prévoir une directive pour le fonctionnement de l'autorité centrale ;
- ✓ Définir le seuil de la part de marché ;
- ✓ Définir la position dominante ;
- ✓ Définir les modalités d'un abus ;
- ✓ Revoir la traduction du protocole ;
- ✓ Se référer au besoin à la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) qui a une compétence avérée en matière de concurrence



## RÉUNION DU GTT SUR LES DROITS DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le 08 juin 2022 à l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIFI), situé au 5ème étage de l'immeuble Industrie au Plateau, a eu lieu la deuxième réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur le protocole relatif aux Droits de la Propriété Intellectuelle (DPI).

Elle avait pour but d'analyser un projet de structure et d'éléments clés du protocole sur les droits de la propriété intellectuelle en vue de permettre à la Côte d'Ivoire de donner son point de vue sur ce projet continental. A l'analyse du document, le GTT DPI a apporté des précisions sur trois (3) points, énumérés ci-après :

- ✓ Point 40: Sur ce point, le GTT a souligné des thèmes sur lesquels il faudra mettre l'accent. Ils s'agit de l'utilisation de flexibilité, la réglementation nationale et l'approche progressive (harmonisation, uniformisation).
- ✓ Point 41 : la troisième partie du protocole proposé porte sur les « normes relatives aux DPI (établissement de normes) ».
- ✓ Point 44 : Le GTT a insisté ici sur le maintien en activité des organismes institutionnels régionaux existants que sont l'OAPI et l'ARIPO et sur le développement de mécanisme de coopération avec ces institutions. Il faut par ailleurs coopérer avec les agences nationales de propriété intellectuelle. Au terme des échanges, les experts ont recommandé que soient prises des dispositions pour le règlement des différends concernant la propriété intellectuelle.



## RÉUNION DU GTT SUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Les membres du Groupe de Travail Thématique sur le commerce électronique ont eu une réunion le 02 août 2022, à la Direction de la Promotion et de la Coopération Economique Internationale (DP-CEI) du Ministère de l'Economie et des Finances. Ladite réunion visait à échanger sur l'organisation et le fonctionnement dudit groupe, à présenter l'état des lieux du commerce électronique en Côte d'Ivoire et à discuter des approches possibles et des éléments à inclure dans le protocole de la ZLECAf sur le commerce numérique. Au sortir de cette séance, des recommandations ont été faites, à savoir :

- ✓ Mutualiser les différents moyens de paiement (carte bancaire, mobile money) ;
- ✓ Étendre le Groupement interbancaire monétique (GIM) aux acteurs de la ZLECAf ou mettre en place un système interbancaire couvrant toute la zone, pour limiter les coûts liés au paiement à la livraison ;
- ✓ Mettre en place une autorité de contrôle de la qualité des prestations et des engagements clients / vendeurs dans le cadre du commerce électronique ;
- ✓ Accélérer l'implémentation du projet « Port Community System (PCS) » du GUCE CI afin d'optimiser, gérer et automatiser la fluidité des processus logistiques, simplifier les télé procédures douanières, la gestion des entrepôts et le suivi des marchandises depuis le lieu d'importation jusqu'à la livraison ;
- ✓ Encourager les solutions e-commerce destinées spécifiquement aux zones rurales, ou une majorité de la population est non connectée et souvent analphabète.



## RÉUNION DU GTT SUR LES INVESTISSEMENTS

La réunion du Groupe de Travail Thématique (GTT) sur les investissements, a eu lieu le 27 juillet 2022 au Centre de Promotion des Investissements (CEPICI). Elle avait pour but d'une part de présenter les points des négociations continentales du protocole sur l'investissement et d'autre part de mener des réflexions sur les différents points de discussions en suspens que sont le transfert des fonds, les peuples autochtones, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), l'agence panafricaine et les règlements des différends. Les participants ont suggéré des recommandations tels que :

- ✓ Le renforcement des actions de sensibilisation des entreprises sur l'existence et les enjeux de l'Accord de la ZLECAf ;
- ✓ L'adaptation des formations aux réalités actuelles ;
- ✓ L'intégration de la culture de l'entrepreneuriat dans nos formations ;
- ✓ L'insistance sur la notion de réciprocité entre la Côte d'Ivoire et les autres pays lors des échanges ;
- ✓ La mise à niveau et la formation des entreprises locales pour faire face à la concurrence ainsi que la mise en place d'une politique de discrimination économique positive.



la Zone de Libre Echange

## RÉUNION PRÉPARATOIRE CONSULTATIVE DU CONSEIL DES MINISTRES DE LIBREVILLE

En prélude au Conseil des Ministres (CDM) de Libreville, prévu du 27 au 28 Octobre 2022, le CN-ZLECAf a eu une réunion consultative préparatoire le 19 Octobre 2022. La réunion avait pour objectif principal de définir la position de la Côte d'Ivoire sur toutes les questions en suspens relevant des projets de Protocoles concernant les Droits de Propriété Intellectuelle, les Investissements et la Politique de Concurrence.

Ladite réunion a été présidée par l'ancien Directeur Général du Commerce Extérieur, Monsieur Fadiga KALADJI et a réuni les experts et les acteurs clés des différents Groupes de travail Thématiques concernés. Les différentes contributions des participants ont permis de formuler la position nationale relative aux points en suspens des protocoles sur les Droits de Propriété Intellectuelle (DPI), les investissements et la politique de concurrence.





## **LA CÔTE D'IVOIRE, UN MODELE DE MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF**

## PROGRAMME D'ÉCHANGES D'EXPERIENCE CÔTE D'IVOIRE-NIGER-TUNISIE

Un programme d'échanges interactifs entre les parties prenantes de certains pays bénéficiaires que sont le Niger et la Tunisie a été organisé pour s'inspirer du modèle ivoirien dans la mise en œuvre de la ZLECAf. Il visait à partager les expériences des uns et des autres sur les processus d'institutionnalisation des Comités Nationaux dans le cadre de la ZLECAf et les bonnes pratiques quant à la mise en œuvre de l'accord. Cette activité qui a eu lieu du 14 au 16 mars 2022, à Abidjan, fait partie du plan opérationnel du projet d'appui à la ZLECAf par la GIZ pour l'année 2022.

Le programme fut enrichi par des présentations, des échanges et des réflexions communes dans une optique de partage de bonnes pratiques, afin d'enrichir l'expérience des différentes parties dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Accord dans leur pays respectif. Les délégations du Niger et de la Tunisie ont bénéficié d'une audience au Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME. Aussi, ils ont eu droit à des visites de travail à la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, (CGECI) et à l'administration des Douanes ivoiriennes. Ces visites leur ont permis de mieux cerner l'inclusivité des parties prenantes plus particulièrement du secteur privé dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

Les participants ont bénéficié d'un programme d'information sur les avancées et les difficultés quant à la négociation des différents protocoles de la ZLECAf. Ils ont salué les progrès réalisés par la Côte d'Ivoire démontrés par l'existence d'un cadre fonctionnel et inclusif entre les secteurs public et privé. C'est fort de riches expériences que les délégations ont annoncé dupliquer le modèle ivoirien dans leur pays respectif.



## LA CÔTE D'IVOIRE PARTAGE SES MEILLEURES PRATIQUES AVEC UNE DÉLÉGATION DE MADAGASCAR

Le Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation de Madagascar, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a initié un voyage d'échanges à Abidjan, du 17 au 18 novembre 2022.

Le choix de la Côte d'Ivoire se justifie par sa remarquable politique inclusive et sa capacité à fédérer les actions des parties prenantes concernant l'implémentation de la ZLECAf.

S'inspirer des stratégies mises en œuvre par l'état de Côte d'Ivoire visant à une implication effective et une adhésion du secteur privé dans le processus de ratification de l'Accord ZLECAf était l'objet de cette visite.

Afin de s'enquérir des bonnes pratiques en la matière plusieurs acteurs clés ont été visités. Ce sont le Comité National de la ZLECAf, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), la Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE), le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) et le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE). Les échanges lors cette visite de Benchmarking, ont essentiellement porté sur les enjeux à l'accès au marché avant l'avènement de la ZLECAf, la levée des barrières au niveau des autres pays, les mécanismes visant à lever les craintes du secteur privé malgache, la méthodologie de l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Exportation et la question de l'intelligence commerciale.

Dans cette quête d'orientations et de solutions, les recommandations formulées à l'attention des membres de la délégation, pour une meilleure appréhension de ces différents chantiers, s'étendraient à une étude d'impact sur l'économie malgache qui mettra en évidence les pertes et les gains, à la présentation des opportunités de l'Accord, à des formations de renforcement de capacités des acteurs du privé et au renforcement de la qualité des produits pour une meilleure compétitivité. La série des visites a pris fin au Guichet Unique du Commerce Extérieur, sur une présentation du portail transactionnel unique mis en œuvre pour faciliter le commerce.





# SYNTHÈSE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine

## SYNTHÈSE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

La notification budgétaire 2022 fait état d'un transfert de crédit d'un montant de deux cent quarante-huit millions cinq cent mille (248 500 000) francs CFA alloué au CN-ZLECAf pour l'exercice 2022. Ce budget a été subdivisé en trois natures économiques qui sont :

- ✓ Transferts pour dépenses en capital
- ✓ Transferts pour achats de biens et services
- ✓ Transferts pour dépenses du personnel

En ce qui concerne les dépenses en capital le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf s'est doté de:

- ✓ Deux véhicules de service dont une TOYOTA HILUX double cabine pour faciliter le déplacement de plusieurs agents à des réunions qui pourraient se tenir simultanément et les missions à l'intérieur du pays dont l'organisation pourrait nécessiter la participation de plusieurs agents et une ALSVINV3 pour faciliter le dépôt et un bon suivi des courriers ;
- ✓ Dix (10) ordinateurs portables pour permettre aux agents de pouvoir travailler même en dehors des bureaux ;
- ✓ Un kit de matériel audiovisuel pour le service communication pour la couverture de plusieurs activités ;
- ✓ Du mobilier et matériels de bureau pour accroître la capacité d'accueil dans la salle de réunion pour des réunions ou des ateliers de plus de 20 participants ;
- ✓ Un vidéo projecteur pour les projections au cours des réunions et des missions à l'intérieur du pays.

Au titre des dépenses pour achats de biens et services :

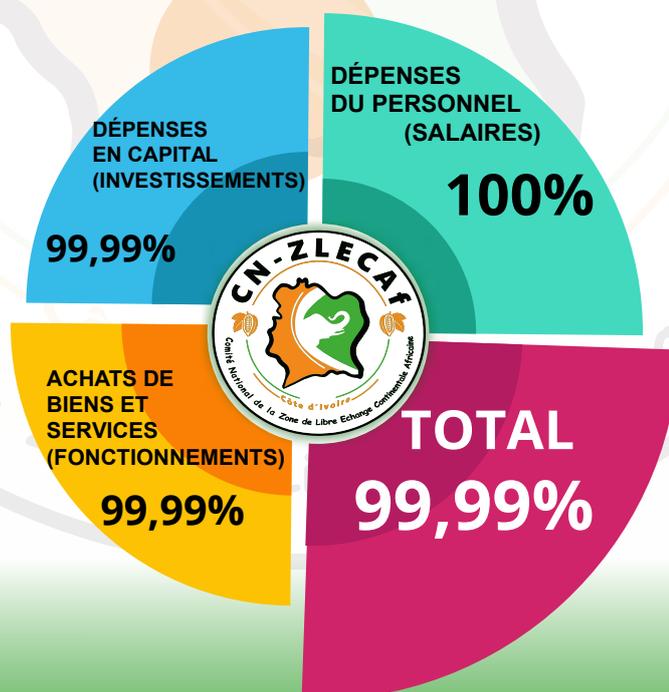
Le crédit alloué à cette ligne a permis au Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf de faire face aux charges fixes annuels mais aussi de financer la totalité des activités organisées par ses services. Ce sont :

- ✓ 5 tournées de sensibilisations à 5 postes frontaliers
- ✓ 3 ateliers de formation et sensibilisation des femmes et jeunes exportateurs sur la ZLECAf
- ✓ 4 réunions des GTT (Groupe de Travail Thématique)
- ✓ 1 afterwork des blogueurs sur la ZLECAf
- ✓ 3 tournées de sensibilisation dans les Administrations publiques
- ✓ Les journées universitaires
- ✓ Consultation Nationale des Femmes et des Jeunes

Au titre des dépenses du personnel, le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf a assuré le paiement régulier des salaires du personnel.

## TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE 2022

NATURE DE LA DEPENSE	DOTATION	TAUX D'EXECUTION
Dépenses du personnel(Salaires)	20000000	100%
Dépenses en Capital (investissements)	58000000	99,99%
Achats de biens et services (fonctionnements)	170500000	99,99%
<b>TOTAL</b>	<b>248500000</b>	<b>99,99%</b>





## CHALLENGES

Dans la conduite de ses activités, le CN-ZLECAf a dû faire face à quelques difficultés qu'il convient de relever :

- ✓ La mobilisation des parties prenantes pour les différentes activités ;
- ✓ Le manque de réactivité et de promptitude de certains acteurs de l'administration publique et du secteur privé ivoirien ;
- ✓ Le manque d'une base de données actualisée des entreprises ivoiriennes dirigées par des femmes et des jeunes susceptibles d'exporter au niveau continental ;
- ✓ La mobilisation de ressources financières pour le démarrage des activités relatives aux axes de la stratégie nationale n'est pas encore effective ;
- ✓ Le renforcement de capacités de l'équipe du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf ;
- ✓ Le manque de connaissance de l'Accord par les parties prenantes malgré les initiatives en matière de communication par le Comité National ;
- ✓ Le suivi et évaluation de l'impact des tournées de sensibilisation et d'information sur l'Accord de la ZLECAf auprès des parties prenantes ;
- ✓ La mobilité des membres du CN-ZLECAf affectés à de nouveaux services ;
- ✓ L'impact limité des actions de proximité en ce qui concerne la mise en œuvre de l'axe 1 de la stratégie nationale ;
- ✓ Le délai de transmission des projets d'ordonnance et de décret pour signature ;
- ✓ L'inexistence d'une évaluation financière de la stratégie nationale du CN-ZLECAf ;
- ✓ L'accès à l'information commerciale, aux connaissances et à la formation ;
- ✓ L'insuffisance du budget alloué aux dépenses de fonctionnement et d'investissement du Comité National, qui crée un ralentissement dans le déploiement de la stratégie de mise en œuvre.

## RECOMMANDATIONS

- ✓ Le renforcement des activités de sensibilisation, d'information sur la ZLECAf à l'endroit des parties prenantes ;
- ✓ La facilitation du processus de confirmation des dates de rendez-vous pour la tenue des séances de sensibilisation ;
- ✓ Une étude d'évaluation financière de la stratégie nationale du CN-ZLECAf ;
- ✓ La mise en œuvre du mécanisme de suivi et évaluation de l'impact de la tournée de sensibilisation et d'information sur l'Accord de la ZLECAf auprès des parties prenantes ;
- ✓ Le renforcement des capacités des femmes exportatrices sur les techniques à l'exportation ;
- ✓ L'amélioration de l'accès aux ressources et services financiers ;
- ✓ La mise à disposition de ressources financières pour le démarrage des activités relatives aux axes de la stratégie nationale qui n'ont pas encore été déployées ;
- ✓ Le renforcement de capacités de l'équipe du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf;
- ✓ La création d'une base de données actualisée des entreprises exportatrices ;
- ✓ Une augmentation du budget alloué au CN-ZLECAf.

## PERSPECTIVES

Les activités du CN-ZLECAf les mois à venir seront en parfaite adéquation avec la mise en œuvre des six axes de la stratégie nationale de la ZLECAf. Par ailleurs les perspectives pour l'année 2023 sont :

- ✓ Une participation de la Côte d'Ivoire à la deuxième étape de l'Initiative du Commerce Guidé
- ✓ La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des différents axes de la stratégie nationale ;
- ✓ La mise en œuvre d'une stratégie de communication agressive auprès des différentes cibles ;
- ✓ L'étroite collaboration avec les acteurs du secteur privé ivoirien ;
- ✓ La facilitation de la mise en relations des opérateurs économiques en Afrique ;
- ✓ L'appui à la mise en place de financements alternatifs et participatifs en faveur des PME ivoiriennes.

Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine  
Côte d'Ivoire



**SECRETARIAT EXECUTIF DU CN-ZLECAF**  
**Cocody - Deux Plateaux / Carrefour Las Palmas**  
**Tel: +225 27 22 59 98 05 / Cel: +225 07 78 29 18 10**